

Règlement Intérieur Badminton Usopoc

_ Article 1 : Adhésion

Toute personne ayant payé sa cotisation pour la saison sportive (valable du 1^{er} septembre au 31 août) et ayant fourni l'ensemble des documents mentionnés dans le dossier d'inscription est considéré comme membre adhérent de l'Usopoc. Le renouvellement de l'adhésion n'est pas systématique : il est l'acte volontaire du contactant. L'accès aux courts définitif sera permis à tout adhérent au jour de dépôt de son dossier d'inscription complet.

Nota : Le club autorise 2 séances d'essai aux nouveaux adhérents (*pour des questions d'assurance*).

_ Article 2 : Créneaux et terrains

Les créneaux horaires sont communiqués par circulaire (Fiche d'Inscription) et affichés sur le site internet www.badminton45.com. Les terrains seront libérés et le matériel rangé à la fin de chaque créneau. Les dernières personnes quittant le gymnase doivent s'assurer que tout est bien rangé, les lumières éteintes et les portes fermés. Si un nombre important de joueurs est présent dans le gymnase, merci de penser à jouer en double. En cas de réelle affluence (surtout en début de saison), il faut concevoir une rotation raisonnable sur les terrains. Le mieux étant de faire un match d'un set et de tourner avec les autres personnes. Cela permet de faire des rotations rapides. Le joueur doit utiliser des chaussures à semelles non marquantes.

_ Article 3 : Matériel

Les volants, poteaux et filets sont à disposition des joueurs. Il appartient à chaque joueur d'acquiescer sa propre raquette.

Nota : l'Usopoc met à la disposition des joueurs débutant des raquettes de prêt pendant la période d'essai. Chaque joueur participe à l'installation et au rangement de ce matériel avec les meilleures précautions possibles afin de lui préserver une durée de vie relativement longue (éviter : de marcher sur les volants, de mettre un volant dans une poche, d'agresser les filets . . .).

Chaque joueur est responsable du matériel qui lui est confié lors des séances d'entraînement.

_ Article 4 : Ethique

Chaque adhérent s'engage à respecter l'éthique sportive, le matériel mis à disposition et les locaux.

_ Article 5 : Mineurs

Tout mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parent(s) ou représentant légal en dehors des horaires d'entraînement.

Il est demandé aux parents de vérifier la présence de l'entraîneur ou animateur dans la salle en début de séance. De même les parents s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) au gymnase, à la fin de l'entraînement.

_ Article 6 : Vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des Jeunes sont systématiquement suspendues. Ces créneaux sont mis à dispositions pour les Adultes pendant cette période

_ Article 7 : Fonctionnement du club

Le fonctionnement de l'Usopoc repose sur le bénévolat. Tous les membres sont invités à participer, selon leurs propres moyens, à la vie du club. Ceci implique, notamment, de participer ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale du club.

D'autre part, les membres doivent respecter les élus, les entraîneurs, les animateurs pour leur investissement. Ils doivent aussi être prêts à soumettre des idées et à offrir un peu de leur temps pour l'organisation des manifestations sportives et conviviales, pour le bon fonctionnement du club en général.

_ Article 8 : Assemblée Générale

Tout adhérent est informé officiellement (courrier, email, ...) de la tenue des Assemblées Générales (date, lieu et ordre du jour), s'engage et s'efforcera d'y assister pour approuver l'exercice précédent et élire le nouveau Comité Directeur selon les modalités des Statuts.

_ Article 9 : Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur régit la vie du club, en complément des statuts. Il est composé de 9 articles modifiables à la suite d'une Assemblée Générale ou par décision du Comité Directeur.

Nom :

Prénom :

Fait le :

à :

Signature * :

* Faire précéder la signature de la mention " **Lu et Approuvé** "

* Signature du représentant légal pour les mineurs.

Usopoc Badminton (Fleury les Aubrais)